

Séquence motion :

Lors du Conseil d'Administration qui s'est déroulé au collège de Vigny le 21 mai 2015, tous les enseignants et les deux fédérations de parents d'élèves ont décidé de voter contre la répartition de la DGH.

- Oui, contre la suppression des clubs du midi dont l'importance, dans un établissement en zone rurale où la plupart des élèves restent de 8h30 à 17h, n'est plus à démontrer. Ce serait un peu, beaucoup, voire passionnément l'âme du collège qui disparaîtrait. Sans parler des spectacles de fin d'année, uniques dans leur genre à l'échelle départementale. Comme un cas d'école, mais dans un collège, le nôtre...
- Oui, contre la suppression de l'aide aux devoirs sur l'emploi du temps des élèves. Alors que, répétons-le, nous sommes en zone rurale, de sorte que de nombreux parents qui travaillent loin et rentrent tard n'ont pas la disponibilité nécessaire. Et qu'on nous parle en très haut lieu de l'égalité des chances...
- Oui, contre la suppression de la formation aux premiers secours. Car avec la disparition de l'accompagnement éducatif, les professeurs formateurs devraient prendre sur leurs heures de cours afin de sauver... le secourisme !
- Oui, contre la suppression des heures de soutien en Français et Mathématiques, qui soulignent à l'évidence une vraie démission, lorsque les derniers classements européens en matière d'éducation surlignent une fois de plus nos véritables omissions...
- Oui, contre la suppression des heures de chorale, laquelle réunit chaque année de 80 à 100 élèves dans un collège qui en accueille 500. Une proportion pour le moins révélatrice, même si on ne connaît pas la musique...

Oui, pour toutes ces raisons nous votons contre la répartition proposée - en prenant soin de bien préciser qu'il ne s'agit pas d'un geste de défiance à l'égard de notre chef d'établissement, mais du rejet d'une insuffisance, celle de notre dotation horaire...

L'équipe enseignante du Collège de Vigny

Les fédérations de parents d'élèves